



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 2 - Juillet-Août 2014



**CAPAHD**  
Au service des Aînés ..... p3



Fête des Mamans  
Avesnoises. **P 6**



La Kermesse des écoles  
du 21 Juin. **P 7**



**POINT SUR LA RÉFORME DES  
RYTHMES SCOLAIRES ... p4**

# INFOS PRATIQUES

## Horaires de la mairie en période estivale.

Du lundi 30 juin au samedi 30 août 2014, les guichets sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h.

De plus, en raison de la fête communale de Juillet, les services municipaux seront fermés le Lundi 21 Juillet.

## Rentrée scolaire : réservez dès à présent les repas et la garderie de vos enfants grâce à la fiche de liaison.

Vous souhaitez que votre enfant soit pris en charge à la garderie et/ou qu'il bénéficie du service de cantine scolaire à la rentrée de septembre. Les fiches de liaison servent à la réservation de ces services. Ce document est disponible sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr), en mairie ou à l'île aux enfants.

Nous vous invitons donc à déposer avant le 29 août, dernier délai, cette fiche de liaison dûment remplie au service enfance jeunesse (accueil périscolaire).



Commune d'Avesnes-Les-Aubert  
FICHE DE LIASON OBLIGATOIRE

Enfant : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom de l'enseignant : \_\_\_\_\_

Ce coupon est à rendre impérativement le jeudi matin à l'enseignement pour le semestre suivant.

Semaine du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

|                            | MONTAGNE / LA BRASSAIE |       |       |         |
|----------------------------|------------------------|-------|-------|---------|
|                            | LUNDI                  | MARDI | JEUDI | VENREDI |
| RESTAURATION COULANT       |                        |       |       |         |
| ACCUEIL PÉRI-SOLAIRE MATIN |                        |       |       |         |
| ACCUEIL PÉRI-SOLAIRE SOIR  |                        |       |       |         |

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI : O OUI O NON de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Toute inscription sera valable en cas d'absence pendant le samedi suivant jusqu'au 03.27.82.29.04 ou le mardi au 03.27.82.29.19. Signature : \_\_\_\_\_

## Le dossier d'inscription aux services périscolaires communaux et aux Nouvelles Activités Périscolaires.

Le dossier unique d'inscription aux services périscolaires (cantine, garderie, accueil de loisirs du mercredi) et aux Nouvelles Activités Périscolaires (qui entrent dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires - voir p 4-5) sera distribué à chaque enfant dès la rentrée de septembre.

Nous vous demandons de veiller à remplir correctement ce dossier et de fournir tous les documents demandés afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

## Fêtes estivales.

En raison des festivités de juillet, nous vous informons que des arrêtés municipaux viendront régler la circulation et le stationnement notamment en ce qui concerne la retraite aux flambeaux du 13 juillet 2014, les jeux populaires du 14 juillet 2014 et le vide-grenier du 18 juillet 2014.

## La déchèterie de SAINT-AUBERT sera exceptionnellement fermée.

En raison de la dernière phase des travaux de sécurisation, la déchèterie de Saint-Aubert sera fermée exceptionnellement le mardi 22 juillet après-midi et du lundi 18 au jeudi 21 août inclus.

## Vous rencontrez des problèmes avec vos poubelles.

Pour tout problème lié à la collecte ou à l'état de vos bacs, contactez directement le **SYCTOMEC**, 39 rue de Ligny à CAUDRY, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Tél : 03.27.37.78.03.

### Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication  
de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

ZI Bâtiment 20 - rue Wedel -  
59540 CAUDRY

Diffusion : 1800 exemplaires

ISSN en cours

## Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18**

Secours Médical : **15**

Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**



## CAPAHD : un véritable service pour les Aînés

Lorsque certaines tâches de la vie quotidienne commencent à devenir difficiles, la personne âgée peut faire appel au CAPAHD pour faciliter son maintien à domicile.

La ville d'Avesnes les Aubert propose par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale, un service communal d'aide à domicile **entièrement gratuit**. Le Centre d'Aide aux Personnes Agées Handicapées et Dépendantes est l'héritier du SAPAHD, créé en 1995. Il ouvre ses prestations aux personnes de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes isolées souffrant de handicap et qui en font la demande. Ainsi, au fil des années, le service a su s'adapter aux besoins de chacun.



### Les missions du CAPAHD

Dans le but d'assurer une aide dans la vie quotidienne et un maintien à domicile des personnes âgées, le CAPAHD effectue principalement un service de courses à domicile dans les commerces locaux, toute l'année, du lundi au vendredi.

Pour les personnes suffisamment valides de plus de 65 ans ne possédant pas de moyens de locomotion (et dont aucun membre vivant dans le même foyer n'en possède), il est instauré un service complémentaire consistant à conduire les bénéficiaires deux après-midi par semaine dans les supermarchés avesnois.

Il peut également être amené à aider les bénéficiaires dans les démarches administratives.

### Comment en bénéficier ?

Les demandeurs doivent fournir un **certificat médical** justifiant que leur état physique ou moral ne leur permet plus de se déplacer normalement, et qu'il nécessite donc l'intervention du CAPAHD pour effectuer leurs courses. Egalement, il faut qu'aucun membre de la famille, vivant dans le même foyer, ne soit susceptible d'effectuer ce service.

### Son fonctionnement

Le service des courses à domicile fonctionne du lundi au vendredi et cela durant toute l'année.

**La prise de commandes s'effectue le matin**, du lundi au vendredi, par appel téléphonique.

Les commandes dans les supermarchés sont limitées à deux par semaine, avec une quantité raisonnable d'articles commandés, d'un montant minimum de 10 €.

La livraison du pain au domicile ne pourra être l'occasion du passage d'une commande, sauf en cas de circonstances particulières acceptées par l'agent social. Les charges lourdes comme les liquides en packs (lait, eau,...) sont limitées à deux par commande.



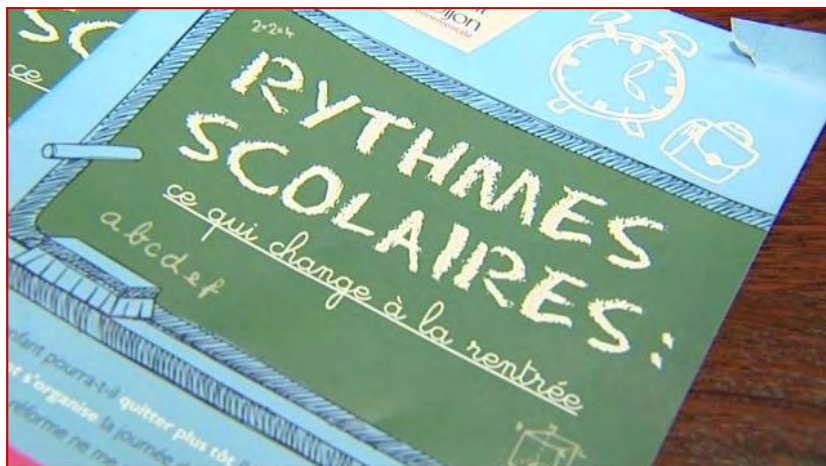
Les bénéficiaires sont livrés pendant les heures d'ouverture du CAPAHD fixées de 8h30 à 17h, et cela **sans qu'ils puissent exiger des heures de**

**livraisons** précises.

Ce service largement apprécié, est un plus pour les personnes âgées de notre commune, quasi unique en son genre.

*Plus de renseignements au n° 03.27.82.29.17 chaque matin de 8h30 à 9h30.*

## La mise en place de la réforme des rythmes scolaires



Dans le cadre de la mise en place de la réforme gouvernementale sur les nouveaux rythmes scolaires, que la municipalité se doit d'appliquer dès septembre 2014, les nouvelles activités seront organisées sur la demi-journée du vendredi après-midi (de 13h30 à 16h30 pour l'école maternelle et de 13h45 à 16h45 pour l'école primaire). La municipalité a travaillé en relation étroite avec les directeurs d'écoles, le corps enseignant et les représentants des

parents d'élèves, et a basé sa réflexion sur quatre principes fondamentaux : le bien-être des enfants, des activités de qualité, des animateurs qualifiés et diplômés, et la gratuité.

Les enfants auraient donc cours les lundis, mardis et jeudis toute la journée, ainsi que les mercredis et vendredis matins.

Les vendredis après-midis seraient alors consacrés aux activités qui entrent dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Il est à noter que cette proposition vient d'être validée par les autorités académiques.

Dans le cadre de la mise en place de cette réforme des rythmes scolaires, de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) seront organisées et encadrées par du personnel qualifié.

L'année scolaire sera donc divisée en 5 périodes distinctes, séparées par les petites vacances scolaires et un programme d'activités sera défini pour chacune de ces périodes. Les programmes vous seront fournis avant chaque période.

Les activités proposées seront variées : sportives, culturelles, ludiques, citoyennes,... et elles s'inscrivent dans le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la commune, validé par l'Éducation Nationale.

Rappelons que la présence à ces ateliers n'est pas obligatoire.

C'est pourquoi, afin de pouvoir procéder à une approche du nombre d'enfants à accueillir dès la rentrée prochaine, la Municipalité a d'abord organisé une réunion publique afin d'expliquer aux parents concernés les modalités d'exécution de cette réforme.



Puis elle a lancé une enquête auprès des parents des deux écoles afin d'avoir une estimation du nombre d'enfants susceptibles de participer aux activités du vendredi après-midi.



# Information

Les résultats montrent qu'une grande majorité des enfants scolarisés dans les deux écoles suivront les Nouvelles Activités Périscolaires.

Pour inscrire votre enfant, un bulletin sera distribué aux écoles dès la rentrée de septembre.

Pour la Municipalité, les nouvelles activités périscolaires doivent avant tout être guidées par le bien-être des enfants.

Sanctuariser les 3 heures de NAP sur une après-midi permet d'ailleurs de proposer des activités plus qualitatives que si elles avaient eu lieu sur 3/4 d'heures par jour, comme proposé initialement par la loi Peillon.

Des activités qui seront encadrées par du personnel qualifié. C'est un gage important que la municipalité souhaitait donner aux parents.

Enfin, la gratuité sera la règle alors que dans d'autres communes des tarifs sont appliqués. C'est un choix fort de ne pas pénaliser les parents et donc aucun enfant.

✓ *A noter : Bien que les activités des nouveaux rythmes scolaires soient gratuites pour les familles bénéficiaires, celles-ci représenteraient, selon une estimation de l'Association des Maires de France, un coût pour la municipalité d'environ 150 Euros par enfant.*

*La mise en œuvre de ces nouvelles activités périscolaires nécessite le recrutement d'animateurs ou animatrices titulaires du CAP Petite Enfance et/ou du BAFA. Vous pouvez dès à présent adresser ou déposer votre candidature en mairie (curriculum vitae et lettre de motivation).*

## ACCUEIL PERISCOLAIRE



### L'île aux enfants : le bilan de cette fin d'année scolaire

**Bilan très positif pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs du mercredi, le taux de fréquentation augmente de plus en plus. Un maximum de familles avesnoises a pu bénéficier de ces services périscolaires communaux qui proposent un grand nombre d'activités adaptées aux enfants.**

L'équipe d'animatrices apprend aux enfants à vivre en collectivité tout en respectant le rythme individuel de chacun d'entre eux. Les enfants pratiquent ainsi des activités selon leur âge, leurs envies et leurs besoins. Cela leur permet d'acquérir une plus grande autonomie.

Tout au long de l'année 2013-2014, le personnel de l'île aux enfants a mis en place différents ateliers d'activités physiques et manuelles telles que les ateliers peinture, les travaux manuels réalisés à l'aide de matériaux de récupération, des sorties intergénérationnelles comme le *Super Loto* à la résidence « Le Bois d'Avesnes », ou encore *L'heure du conte* en partenariat avec la bibliothèque municipale, des séances photo avec un intervenant extérieur ou encore les séances d'apprentissage du langage des signes...

Tout cela pour le plus grand bonheur et l'épanouissement de l'enfant.

L'accueil périscolaire fonctionne en juillet mais est fermé en août. L'équipe vous donne rendez-vous en septembre pour une nouvelle année remplie d'activités.

Renseignement au n° 03.27.82.29.04.

# RETROSPECTIVE

## Retour en images



Une vive émotion pour la fête des mamans.  
Un magnifique moment !



Le gala de Cultur'Danse au Théâtre de Caudry.



Commémoration de l'appel  
du 18 Juin 1940.



Un nouveau comité des jeunes pour  
l'Olympique Club Avesnois.



Réception en Mairie des collégiens, lauréats du  
Concours National de la Résistance  
et de la Déportation. Une fierté !



Fête de la musique 2014.  
Quelle ambiance...



Bonne retraite à  
M<sup>me</sup> Leroy !  
Enseignante à l'école  
maternelle depuis 1980.



Réunion publique des riverains sur les travaux  
(3<sup>ème</sup> tranche) de la rue Henri Barbusse.



Le voyage des aînés : le départ pour une belle journée...



## La Kermesse : le plein d'animations



Le 21 Juin, c'est le jour de l'été, de la fête de la musique mais également le jour de la kermesse des écoles avesnoises. C'est donc sous un soleil radieux que les enfants ont fêté la fin de l'année scolaire.

L'école maternelle Casanova a d'abord ouvert ses portes à tous en proposant des animations ludiques telles que le karaoké. Puis, c'est dans la cour de l'école Joliot-Curie que les enfants ont, tour à tour, dansé sur des rythmes modernes.

Les élèves de CM2 qui passent en 6<sup>ème</sup> en septembre se sont vu offrir un dictionnaire et des livres d'aide à l'orthographe par les membres du conseil municipal. Cela confirme la politique de la Municipalité en faveur de la lecture publique. Ces livres aideront beaucoup les élèves dans leurs futures études.

Pour clôturer en beauté cette journée, place à la musique ! L'Harmonie Batterie, le groupe Arpège et les Majorettes sont venus proposer des prestations musicales et ont emmené tout le public à la salle des fêtes en défilé afin de rejoindre le DJ qui les attendait pour fêter la musique jusqu'au bout de la nuit.

Un grand merci aux élèves, aux enseignants mais également à l'association des parents d'élèves pour leur implication et leur investissement dans cette belle fête.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### Nouvelle association : le baby foot avesnois



Adhérez dès à présent à cette nouvelle association et vibrez grâce au baby foot.

Quelques adhérents se réunissent déjà chaque vendredi dès 20h au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Suzanne Lanoy.

Plus d'infos en annexe ci-jointe.

Contact : M. Frédéric LEDUCQ au 06.52.79.17.48.

### Les Pétanqueux Avesnois

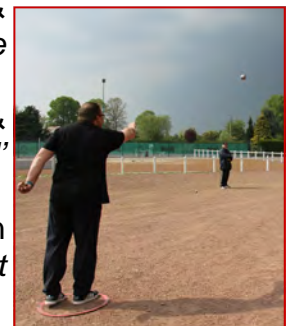
Retrouvez les résultats du concours du 9 Juin dernier dans lequel nous pouvons noter la participation de 32 doublettes. Félicitations aux vainqueurs :

#### HONNEUR

- 1 Blassel Maurice & Marcus Francis de Haveluy.
- 2 Bocquet Sébastien & Carpentier David de Trith Saint Léger.
- 3 Lemaitre François & Lepretre Geofroy de Bousies.
- 4 Sansen Steven & Leroy Daniel de Neuville Saint Rémy.

#### CONSOLANTE

- 1 Bronniart Thomas & Porsiez Yann d'Avesnes-les-Aubert.
- 2 Blervaque Grégory & Blervaque Sergienne de Douai.
- 3 Save Jean-Louis & Guidez Henri-Paul d'Avesnes-les-Aubert.
- 4 Petit Bruno & Lasselin Jason de Trith Saint Léger.



Rendez-vous pour le prochain concours, ouvert à tous, le Samedi 19 Juillet 2014 dès 14h au boulodrome du stade Danjou.

# BLOC NOTE

**VOYAGE À FORT-MAHON POUR LES PÉTANQUEUX :** Notre association avesnoise de pétanque organise une journée détente à Fort-Mahon le Dimanche 27 Juillet 2014. Départ en bus à 7h30 de la Place Jean Moulin (face à la Mairie) et retour prévu vers 20h. Prix : 20€. Renseignement et inscription auprès de M. Jean-Louis Save au 03.27.70.39.14 ou M. André Cholin au 03.27.37.15.28.

**UNE JOURNEE DE PÊCHE POUR LES SUPPORTERS DU VAFC :** Le Club des Supporters du VAFC organise une journée de pêche à Masnières le Dimanche 27 juillet 2014. Prix : 38 €/pêcheur et 25 €/non pêcheur. Départ à 6h30 face au St Christophe et retour vers 18h. Renseignement et inscription au café le St Christophe 03.27.79.03.24 ou 06.30.80.97.22.

# AGENDA

## Dimanche 13 Juillet :

**21h - RETRAITE AUX FLAMBEAUX.** Rendez-vous sur le parking de la résidence « Le Bois d'Avesnes ».

**22h15 - DEPART DU CORTEGE.** Itinéraire : Rues du 19 Mars 1962, du 8 Mai 1945, Paul Lafargue, Faidherbe, Victor Hugo, Paul Vaillant Couturier, Waldeck Rousseau, Pasteur, Camélinat, Sadi Carnot, Gabriel Péri, Henri Barbusse et Arrivée au Stade Marcel Danjou pour le **FEU D'ARTIFICE.**

## Lundi 14 Juillet :

**5h - REVEIL en FANFARE** par l'Harmonie Batterie Municipale dans les rues avesnoises.

**10h - FINALES du TOURNOI de TENNIS** du Tennis Club Avesnois au Stade Danjou.

**16h30 - JEUX POPULAIRES** sur la place de la République.

**18h30 - SOIREE DANSANTE** à la Salle des Fêtes, Animation et ambiance garanties pour tous !

## Vendredi 18 Juillet : FÊTE COMMUNALE

**VIDE-GRENIER** de 18h à 23h organisé par "Y s'ront toudis là" dans les rues Camélinat et Sadi Carnot.

1€ le mètre. Inscription chez Avesnes Médical au 42 rue Camélinat.

## Samedi 19 Juillet :

**CONCOURS de PETANQUE** organisé par les Pétanqueux. Dès 14h au Stade Danjou - Ouvert à tous.

**ATTRACTIONS FORAINES** sur la place de la République à 17h.

## Dimanche 20 Juillet :

**TIR à la CARABINE et JAVELOT** au café le St Christophe de 10h à 14h.

**CONCERT de la DUCASSE** à 17h à la Salle des Fêtes. Prestations de l'Harmonie Batterie Municipale et du groupe Arpège.

## Lundi 21 et Mardi 22 Juillet :

**TIR A LA CARABINE & JAVELOT** au St Christophe de 10h à 18h. Rabattage le 22/07 de 18h à 19h.

**ATTRACTIONS FORAINES** sur la place de la République.

## Vendredi 25 Juillet :

**FÊTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET** dès 19h à la salle des fêtes.

## Dimanche 27 Juillet :

**RALLYE CYCLO et VTT** d'Avesnes Cyclo Sport. Inscription dès 7h30 au restaurant scolaire (rue Jules Ferry).

# NOS JOIES, NOS PEINES

## ILS ONT VU LE JOUR

**ANDRADE Tiago**, né le 17/05/2014 de Miguel ANDRADE & Kelly COUPEZ, 1 rue Eugène Fiévet.

**VENIAT LECLERE Hugo**, né le 20/05/2014 d'Anthony VENIAT & Manon LECLÈRE, 175 bis rue Henri Barbusse.

**BEAUVOIS DE LA CORTE Flavio**, né le 29/05/2014 de Grégory BEAUVOIS & Eloïse DE LA CORTE, 77 rue des Frères Beauvois.

**SAVE Noéline**, née le 02/06/2014 de Grégory SAVE & Céline WADIN, 10 rue Jacques Duclos.

## ILS SE SONT UNIS

**Samedi 7 Juin :**

BAERT Josselin & DUBOIS Stéphanie

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**PLACE Veuve DETREZ** Anne-Marie, 84 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

**GAUTHIEZ** Didier, 64 ans, 73 rue P. V. Couturier.

**DE MEYER** Jeanne, 85 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

**LETIENNE** Julien, 78 ans, 86 rue P. V. Couturier.

**BURY** Jacques, 53 ans, 101 bis rue Karl Marx.

**HERBIN** André, 64 ans, 170 rue Henri Barbusse.